

TERMINOLOGIE POPULAIRE ET FLORISTIQUE IVOIRIENNE

O. Dans un précédent article (LAFAGE, 1984, 159-177), nous avons abordé un certain nombre de problèmes liés à l'élaboration de dictionnaires pour l'Afrique, en ce qui concerne la phytonymie populaire. L'intérêt porté par un ensemble de chercheurs africanistes, de toutes disciplines, à cette modeste publication, nous a encouragée à accroître la collection entamée et à présenter ici un échantillon de celle-ci, limitée aux noms populaires de plantes présentes en Côte-d'Ivoire, classés par ordre alphabétique. Compte tenu du volume actuel de notre corpus, nous restreignons notre exposé aux vocables commençant par la lettre A, soit plus d'une centaine d'entrées.

En effet, nous avons entrepris une étude de ce lexique spécialisé, susceptible d'intéresser des disciplines aussi diverses que la pharmacopée traditionnelle, l'agriculture, la nutrition, le commerce et l'industrie du bois, l'artisanat, l'écologie, la protection de l'environnement, la géographie, la lexicographie, etc. Pour cela, nous avons dépouillé un ensemble d'ouvrages très divers : manuels d'enseignement, monographies, thèses, flores, articles de revues scientifiques, oeuvres littéraires ou para-littéraires, quotidiens et hebdomadaires locaux (voir bibliographie partielle in fine). Et, bien que le dépouillement soit loin d'être terminé, notre collecte est déjà assez abondante pour permettre une première analyse.

I. Pour la présentation des données, nous avons retenu une forme assez proche de celle d'un dictionnaire. Mais un certain nombre d'éclaircissements doivent être apportés.

1.1. Le mot-vedette retenu pour l'article figure sous sa graphie la plus usitée. Néanmoins, il arrive bien souvent que plusieurs variantes orthographiques co-existent dans l'usage, en particulier si la dénomination est empruntée à une langue locale dont la transcription est fort approximative. Ainsi **aboudikro** connaît la variante **aboudikrou**. Les deux graphies rivales figurent dans l'entrée. **Aninguéré** est tout aussi attesté qu'**aninguéri** mais plus fréquent qu'**aniégré**. Dans ces conditions, **aniégré** figure à sa place alphabétique mais avec un renvoi à l'article **aninguéré**, **aninguéri**. Certaines appellations composées peuvent connaître deux réalisations : **acajou de Bassam** est souvent abrégé en **acajou-Bassam**. Là aussi la place alphabétique sera occupée avec renvoi à l'article construit autour de la graphie principale. Néanmoins, compte tenu de la structuration choisie, **acacia-flamboyant**, forme vieillie et devenue rare, sera mentionné avec renvoi à **flamboyant** (absent de l'échantillon présenté qui est réduit aux dénominations commençant par A). De même, **arbre à calebasse** renverra à **calebassier** (lui aussi absent de l'échantillon pour les mêmes raisons).